Questions clés et types de contributions recherchées

1. Existe-t-il des attestations  impliquant l’utilisation de la technologie moderne (par exemple, des plateformes comprenant des médias sociaux tels que Facebook, Instagram et Twitter, des sites Web, des applications, l'intelligence artificielle, le dark web) pour recruter et soumettre des personnes à des formes contemporaines d'esclavage dans votre pays ? Si oui, veuillez fournir des détails concernant :
   1. Technologie spécifique utilisée

Facebook , WhasApps , Instagram

* 1. Profils des victimes (âge, sexe, identité de genre/orientation sexuelle, origine ethnique, nationalité, statut migratoire, statut socio-économique, race et tout autre statut)

Jeunes filles et garçons âgés de 16 à 18 ans , homosexuel , baoulés , malinkés , sosso , ivoirienne , malienne , guinéenne , nigériane , migrants volontaires , commerçantes , coiffeuses ; africains et africaines.

* 1. Profils des exploiteurs (par exemple, organisations criminelles, trafiquants d'êtres humains, entreprises/employeurs privés, autorités publiques ou autres)

Ce sont des trafiquants d’êtres humains qui sont en lien avec leurs zones d’origine .

* 1. Manifestations d'exploitation (par exemple, travail forcé/d'enfants, servitude pour dettes, servitude domestique, exploitation sexuelle commerciale en ligne/hors ligne d'adultes, mariage forcé/d'enfants et exploitation criminelle)

Il s’agit d’exploitation sexuelle et domestique.

1. Existe-t-il des exemples de mesures positives (législatives, administratives, institutionnelles et autres) prises par votre gouvernement pour empêcher que la technologie moderne ne soit utilisée pour faciliter les formes contemporaines d'esclavage ? Si oui, veuillez fournir des détails.

Le gouvernement a pris mesure contre la cybercriminalité. Les brigades mondaines.

1. Existe-t-il des exemples de mesures positives prises par des entreprises technologiques pour empêcher que leurs technologies et plateformes ne soient utilisées pour faciliter les formes contemporaines d'esclavage ? Si oui, veuillez fournir des détails, qui peuvent inclure l'identification et le signalement proactifs des contenus, des activités, et des auteurs d'exploitation, la création de mécanismes de surveillance durables, la fermeture/suppression des technologies, des plateformes et des contenus utilisés pour recruter et exploiter les victimes, la sensibilisation et/ou l’alerte des utilisateurs de technologies et collaboration avec les pouvoirs publics et les acteurs non gouvernementaux ?

Il existe des plateformes de lutte contre ce phénomène.

1. Existe-t-il des exemples de mesures positives prises par des entreprises technologiques pour promouvoir l'accès à la protection, à la justice et aux recours pour les victimes ? Comment coopèrent-ils avec les autres parties prenantes concernées à cet égard ?

RAS

1. Existe-t-il des exemples de mesures positives prises par des organisations de la société civile et d'autres parties prenantes non gouvernementales pour empêcher que la technologie moderne ne soit utilisée pour faciliter les formes contemporaines d'esclavage ? Si oui, veuillez fournir des détails.

Pas de connaissance

1. Quels sont les défis restants pour empêcher que la technologie moderne ne soit utilisée pour faciliter les formes contemporaines d'esclavage ?

Le gouvernement doit accentuer les mesures de lutte contre ce phénomène.

1. Quelles recommandations pratiques proposeriez-vous aux gouvernements et aux entreprises technologiques pour surmonter ces défis ?

Les entreprises technologiques doivent créer des technologies pour combattre ce phénomène.

1. Existe-t-il des preuves que la technologie moderne ( par exemple , les applications, l'intelligence artificielle et la technologie blockchain) est utilisée pour prévenir les formes contemporaines d'esclavage ? Si oui, veuillez fournir des détails.

Pas de connaissance

1. Quels sont les limites et les défis existants dans l'utilisation de ces technologies, et quelles recommandations avez-vous pour les surmonter ?

Le gouvernement et les ONG peuvent par des applications lutter contre ce phénomène.

Comment et où soumettre les contributions

Les contributions peuvent être envoyées par e-mail ou courrier postal jusqu'au **14 avril 2023**.

Comment les intrants seront utilisés

Les contributions seront publiées sur le site web du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage ([**OHCHR | Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences)**](https://www.ohchr.org/en/special-procedures/sr-slavery#:~:text=Tomoya%20Obokata%20as%20Special%20Rapporteur,prohibited%20in%20all%20their%20forms'.), sauf si la confidentialité est demandée pour des contributions particulières

**Prochaines étapes**

**Adresse e-mail:**  
[hrc-sr-slavery@un.org](mailto:hrc-sr-slavery@un.org)

**Objet du courriel:**  
Contribution au rapport du RS sur l'esclavage à la 78e séance de l'Assemblée générale

**Limite de mots:**  
2000 mots

**Les formats de fichiers:**  
Word, PDF

**Langues acceptées:**  
Français, anglais, espagnol